

DEMANDE DE RÉINSCRIPTION AU TABLEAU DES MEMBRES



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

Vous devez **obligatoirement** remplir toutes les sections pour être inscrit(e) au Tableau des membres.

INFORMATIONS PERSONNELLES

No de membre:

Nom :

Prénom :

Adresse de résidence actuelle :

(No, rue, app., ville, province, code postal)

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

Indiquer les raisons qui ont motivé votre retrait du Tableau des membres (si espace insuffisant, utilisez une autre feuille) :

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous demandez votre réinscription au Tableau des membres ?

Êtes-vous membre d'un autre ordre professionnel au Québec ?

Non

Oui*

*Si oui, lequel?

CORRESPONDANCE DE L'ORDRE

À quelle adresse désirez-vous recevoir la correspondance postale de l'Ordre ?

Travail

Résidence

Consentez-vous à recevoir les messages électroniques commerciaux de l'Ordre ?

Oui

Non

À quelle adresse courriel désirez-vous recevoir la correspondance électronique de l'Ordre ?

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES / LIEUX DE TRAVAIL

Lieu de travail principal (entreprise) :

Adresse complète :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

Exercez-vous votre profession à d'autres endroits ?

Non

Oui*

*Si oui, indiquez à quel endroit (entreprise) ?

Adresse complète :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

SECTEURS DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Veuillez cocher UN secteur de pratique professionnelle dans lequel vous exercez principalement votre profession :

Affaires autochtones

Formation, information et transfert de connaissances

Agroforesterie

Géomatique et télédétection

Aménagement des ressources forestières (plans d'aménagement, prescriptions, vérifications, rapports, etc.)

Gestion forestière et administrative

Aménagement faunique

Inventaire forestier et cartographie

Approvisionnement en fibre (bois rond, copeaux, sciures, planures et biomasse)

Maîtrise de la végétation

Opérations forestières et voirie forestière

Certification environnementale et forestière

Politique et développement forestiers

Concertation

Protection des forêts (entomologie, pathologie, feu)

Conservation et environnement

Recherche forestière

Détermination de la possibilité forestière

Récréation et tourisme en forêt

Économie forestière

Santé et sécurité au travail

Enseignement en foresterie

Sylviculture et reboisement (exécution des travaux)

Évaluation forestière (fonds, superficie, bois sur pied)

Utilisation et transformation des bois, 1re, 2e, 3e

Foresterie internationale

Autre relié au domaine forestier

Foresterie urbaine et périurbaine

Non relié au domaine forestier ou sans emploi

DÉCLARATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Afin d'être inscrit(e) au Tableau des membres, vous devez obligatoirement être couvert par une assurance responsabilité professionnelle conforme au Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre. Vous devez compléter le formulaire DÉCLARATION DE SITUATION SUR L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE qui est en annexe de ce document.:

DÉCISIONS JUDICIAIRE OU DISCIPLINAIRE

Vous devez obligatoirement déclarer si vous faites ou avez déjà fait l'objet d'une décision judiciaire ou disciplinaire visée à l'article 45 ou 45.1 (CP, art. 45.2) mentionnée ci-dessous.

Si vous répondez OUI, veuillez transmettre au secrétaire de l'Ordre une copie dûment certifiée de la décision.

Faites-vous ou avez-vous fait l'objet de :

Une décision d'un tribunal canadien vous déclarant coupable d'une infraction criminelle et pour laquelle vous n'avez pas obtenu le pardon ?	Oui	Non
---	-----	-----

Une décision d'un tribunal étranger vous déclarant coupable d'une infraction qui, si elle avait été commise au Canada, aurait pu faire l'objet d'une poursuite criminelle et pour laquelle vous n'avez pas obtenu le pardon ?	Oui	Non
---	-----	-----

Une décision disciplinaire rendue au Québec par le Conseil de discipline d'un autre ordre ou par le Tribunal des professions en appel d'une décision de ce conseil et vous imposant une révocation de permis, une radiation, une limitation ou une suspension du droit d'exercer des activités professionnelles ?	Oui	Non
---	-----	-----

Une décision disciplinaire rendue hors du Québec qui, si elle avait été rendue au Québec, aurait eu l'effet d'une révocation de permis, d'une radiation, d'une limitation ou d'une suspension du droit d'exercer des activités professionnelles imposée par le conseil de discipline d'un ordre ?	Oui	Non
---	-----	-----

Une décision rendue au Québec vous déclarant coupable d'une infraction visée à l'article 188 du Code des professions ?	Oui	Non
--	-----	-----

Une décision rendue hors Québec vous déclarant coupable d'une infraction qui, si elle avait été commise au Québec, aurait pu faire l'objet d'une poursuite pénale en vertu d'une infraction visée à l'article 188 du Code des professions ?	Oui	Non
---	-----	-----

Notez que tout professionnel doit, dans les 10 jours à compter de celui où il en est lui-même informé, aviser le secrétaire de l'ordre dont il est membre qu'il fait ou a fait l'objet d'une décision judiciaire ou disciplinaire ou d'une poursuite pour une infraction punissable de cinq ans d'emprisonnement ou plus (art. 59.3 CP).

STATUT DE COTISATION

RÉGULIER

SANS EMPLOI (Déclaration obligatoire pour le statut sans emploi)

Je déclare solennellement être sans emploi et ne pas avoir d'emploi en vue à cette date ni occuper un poste régulier saisonnier.
Ce statut est reconnu pour une période de 5 ans maximum après l'obtention du diplôme.

ÉTUDIANT (Déclaration obligatoire pour le statut sans étudiant)

Je déclare solennellement être inscrit(e) à un programme d'études à temps complet et ne pas bénéficier d'un congé sans perte de traitement.
Joindre obligatoirement une preuve du statut d'étudiant à temps complet : attestation d'inscription émise par le registraire OU une lettre de confirmation du directeur de thèse.

DÉCLARATION SOLENNELLE ET SIGNATURE

Je déclare solennellement que les renseignements fournis dans ce formulaire sont vrais et exacts à ma connaissance.

Signature :

Date :

COLLECTE ET UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, les renseignements personnels fournis dans ce formulaire et ceux contenus dans les documents joints à votre demande sont recueillis par l'Ordre et sont confidentiels et ne serviront qu'à procéder à votre demande d'admission.

Les dossiers seront conservés au siège social de l'Ordre et n'auront accès à votre dossier que les employés de l'OIFQ dûment autorisés et assermentés.

De plus, vous pourrez vous prévaloir du droit d'accès à votre dossier ou de rectification des renseignements qui y sont versés en faisant la demande par écrit au secrétaire de l'OIFQ.

Signature :

Date :